



Le dépôt direct : sécuritaire et efficace !

S'inscrire au dépôt direct des prestations du Régime québécois d'assurance parentale, c'est avantageux :

- Vous recevez en toute sécurité vos prestations dans votre compte bancaire.
- Vous évitez les déplacements ou les délais postaux lors de jours fériés.
- Vous faites un bon geste pour l'environnement.

Pour adhérer au dépôt direct, rien de plus simple. Procédez de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- Accédez à votre dossier en ligne au **www.rqap.gouv.qc.ca** et modifiez le mode de versement de vos prestations.

ou

- Communiquez avec le Centre de service à la clientèle :
Amérique du Nord : 1 888 610 -7727 (sans frais)
Ailleurs : 1 418 643-7246 (des frais s'appliquent)

ENSEMBLE  
on fait avancer le Québec

Québec 



Les services en ligne, un accès simple et rapide à votre dossier

En tout temps, les services en ligne sont accessibles au www.rqap.gouv.qc.ca. Ils vous permettent de faire les opérations suivantes :

- remplir et transmettre votre demande de prestations;
- déposer des documents numérisés ou photographiés;
- consulter les dates et les montants de vos versements;
- déclarer la naissance de votre enfant;
- déclarer les revenus que vous avez gagnés au cours de votre période de prestations;
- modifier vos semaines de prestations;
- vous inscrire au dépôt direct de vos prestations;
- changer l'adresse inscrite à votre dossier;
- consulter et imprimer vos relevés fiscaux dès qu'ils sont déposés.

www.rqap.gouv.qc.ca

Accessible en tout temps!